
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 15 SEPT 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00544 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Aménagement du Territoire et en Développement Local, session 2022.**

Ce sont :

CONSEILLERS EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN DÉVELOPPEMENT LOCAL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BASSOLE BAZILOU	325020P	B10124440	31/12/90
2°	ROUAMBA ARBA LAMBERT	260544N	B8513345	01/08/84
3°	FREDDY PAHIMA	357184J	B9490913	16/10/88
4°	ROAMBA AROUNA	258682R	B12412947	29/12/89
4°	TRAORE MOUSSA	220605F	B11320086	26/10/84
4°	ZONGO WENDPANGA DONALD ARISTIDE MARTIAL	283279C	B10416049	29/07/83
7°	SILGA HAROUNA	303411S	B13613895	31/12/92
8°	BIRBA HAIDARA	325252A	B17496511	18/06/87
8°	BASSINGA KARIM	312354A	B9684875	31/12/89
10°	SAWADOGO OUSMANE	247377K	B10710399	27/04/80

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective.

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général

Hamidou



Hamidou SAWADOGO ★

Chevalier de l'Ordre National